

Fiche descriptive de l'action de formation (version du 07/09/2023)

1. Intitulé de la Formation :

Les réflexes archaïques : des rituels pour mieux apprendre

2. Accroche – Contexte :

Dans un monde scolaire en plein questionnement et en plein évolution, toute piste permettant d'améliorer les apprentissages vaut la peine d'être explorée. Celle liée au corps, à sa dimension kinesthésique en fait partie. Comment les réflexes archaïques peuvent participer à bonifier les apprentissages ? C'est ce que nous nous efforcerons de découvrir de manière expérientielle tout au long de ces deux journées.

3. Objectif professionnel :

Améliorer les conditions d'apprentissage grâce aux réflexes archaïques

4. Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- A - Analyser quelques réflexes archaïques dans leur possible parasitage des apprentissages
- B- Expérimenter les mouvements qui permettent d'intégrer certains réflexes
- C - Développer des rituels en utilisant ces mouvements pour améliorer les apprentissages tout au long du temps scolaire

Lien avec les compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

P3.1	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
P3.2	Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
P3.4	Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
P3.5	Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

5. Public visé :

La formation s'adresse aux Coordinateurs ou responsables SEGPA ULIS, aux enseignants en primaire ainsi qu'aux membres de la communauté éducative investis dans des fonctions d'éducation.

6. Prérequis :

Aucun

7. Modalités et délais d'accès :

En amont de la contractualisation, une visioconférence (avec zoom) ou un entretien téléphonique permet :

- D'analyser les besoins en formation du ou des bénéficiaire (s)
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et de décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, ...)

Une proposition est envoyée sous forme de fiche descriptive pour dialoguer et valider une version finale.

Un devis de formation est ensuite adressé au demandeur, suivi de l'envoi de la convention ou du contrat.

Les dates et horaires sont déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire de formation. L'action de formation peut débuter dans un délai de 4 semaines minimum et 8 semaines maximum à partir du premier contact.

8. Durée, calendrier et lieu de réalisation :

- Durée totale : 2 jours, soit 12 heures
- Calendrier : deux jours à définir, si possible espacés d'au 3 à 5 semaines pour mettre en expérimentation ce qui est travaillé lors de la première journée (afin de favoriser un ancrage dans les pratiques professionnelles)
- Lieu de réalisation : à définir (en général l'établissement sollicitant l'action de formation)

En présentiel (sur site établissement)

Le demandeur met à disposition de l'intervenant un local adapté à la formation, équipé d'une connexion Internet, d'un vidéoprojecteur, d'un écran de projection et d'un tableau blanc (ou paperboard)

9. Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

Modalité pédagogique et suivi	Formation Intra Entreprise, en présentiel, mini 10 stagiaires, maxi 20 stagiaires <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Moyens matériels : salle de formation, vidéoprotection, paperboard, ... (liste complète et détaillée fournie dès la phase de préparation) Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires pendant et à l'issue de l'action de formation (diffusion par voie Papier et par mail).
Intervenant	Isabelle TRAMONTI, Formateur d'enseignants de Formateurs et de Cadre Pédagogiques, formation en intégration de réflexes archaïques, formatrice en éducation kinesthésique
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

10. Contenu :

Programme :

Lors des deux journées, les stagiaires pourront approcher différents réflexes, en vivant des mises en situation leur permettant d'expérimenter ces pratiques.

Il leur sera proposé d'établir un plan d'action pour les tester avec leurs élèves, entre les deux séances, de faire un retour d'expérience pour améliorer et diversifier leur approche en vue de s'approprier cette démarche.

Jour 1 matin :

- Présentation des réflexes archaïques
- Approche de l'intelligence émotionnelle (émotions et stress) et des réflexes qui y sont associés
- Travail autour d'une première série d'exercices pratiques

Jour 1 après-midi :

- Approche du fonctionnement neuroscientifique du cerveau (cognition, latéralité, ...) et des réflexes qui y sont associés
- Expérimentation de rituels
- Mise en place d'un premier plan d'action pour réutiliser tout ou partie en classe

Jour 2 matin :

- Retour d'expérience, échanges entre pairs
- Travail autour des réflexes lié à la posture illustré par des exercices pratiques
- création de rituels

Jour 2 après-midi :

- Travail autour des réflexes lié à la communication illustré par des exercices pratiques
- Expérimentation complémentaire de rituels
- Bilan et perspectives : mise en place d'un second plan d'action pour réutiliser tout ou partie en classe

11. Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (mettre exemple et voir le déroulé péda)
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation, comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels

12. Prix :

Nous consulter

Le prix ne comprend pas :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant
- Les frais de location de salle, de matériel

qui sont facturés en sus (cf devis de formation)

13. Indicateurs de résultats 2023 (au 07/09/2023) sur la thématique :**Niveau d'accomplissement :**

Nombre de stagiaires formés : **15**

Niveaux de performance :

Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires : **9,67 /10**

97 % des stagiaires recommandent l'action de formation

14. Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Article D.5211-1 et suivants du code du travail), Coachs à l'Ecole peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (ressources handicap formation en Ile-de-France : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations

15. Contacts commercial, pédagogique, administratif et handicap :

- Contact commercial : pierre@coachs-a-lecole.fr
- Contact pédagogique : formation@coachs-a-lecole.fr
- Contact administratif : admin@coachs-a-lecole.fr
- Contact handicap: pierre@coachs-a-lecole.fr